



**COMMISSION  
ELECTORALE  
INDEPENDANTE**

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail**

-----

**ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE-25 OCTOBRE 2015**

-----

**OUVERTURE OFFICIELLE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE**

-----

**MESSAGE DU PRESIDENT DE LA CEI**

-----

**JEUDI 08 OCTOBRE 2015**

## **Ivoiriennes, Ivoiriens**

### **Chères Sœurs et chers Frères**

Le nouveau cycle électoral que nous avons engagé en début d'année **2015** est entré dans sa phase décisive, avec la convocation du Collège électoral de notre pays, en vue de l'élection du Président de la République, **le 25 Octobre 2015**.

Ainsi, après l'ajustement en **Avril 2015** du Code électoral, cadre juridique de nos élections, l'achèvement de la Révision de la Liste Electorale (RLE) en **Septembre 2015** et la publication **le 09 Septembre 2015** de la liste des candidats retenus pour le scrutin présidentiel, le dispositif et les composantes majeures de la compétition électorale du **25 Octobre 2015** sont en place.

Je voudrais renouveler les vives félicitations de la Commission Electorale Indépendante à l'ensemble des candidats, en même temps que nos vœux de pleine réussite à chacune et à chacun d'eux.

La dernière étape, avant la tenue du scrutin proprement dit, celle de la campagne électorale officielle, s'ouvrira demain Vendredi, pour une durée de 15 jours.

En effet, en application des dispositions du **décret n°2015-619 du 09 Septembre 2015**, la campagne électorale pour l'élection du Président de la République débutera le **vendredi 09 Octobre 2015 à 0 heure** (c'est-à-dire aujourd'hui Jeudi, à minuit) et prendra fin le **vendredi 23 Octobre 2015, à minuit**.

Chacune et chacun des dix candidats en course pourra désormais battre campagne librement et en toute légalité.

Battre campagne librement et en toute légalité sur l'ensemble du territoire national, ainsi qu'auprès de la diaspora ivoirienne, disons-nous, c'est observer strictement, en premier lieu, les clauses de notre code électoral, relatives notamment au respect de la période réglementaire fixée pour la propagande électorale.

C'est aussi respecter et même promouvoir les valeurs de courtoisie, de « fair-play » et de bonne foi. C'est enfin faire valoir auprès de nos concitoyens la qualité de son programme de gouvernance et la hauteur de ses ambitions pour notre cher pays.

Au cours de ces quatre dernières années, la Côte d'Ivoire s'est attachée à sortir des sentiers battus de la division et de la haine, pour ouvrir et élargir, au quotidien, les chemins de la cohésion sociale et de l'unité nationale.

Le prochain scrutin présidentiel nous offre l'opportunité historique de consolider au mieux les fondements et les pierres angulaires de notre démocratie en marche ; marche que nous souhaitons tous irréversible et triomphante.

La Commission Electorale Indépendante voudrait donc en appeler à l'esprit de civisme, de discipline et de non-violence de tous, électeurs ou non, pour le déroulement, dans un climat apaisé, de cette phase sensible du processus électoral.

Au niveau sécuritaire toutes les mesures ont été prises par les Etats-majors de nos Forces Nationales, en liaison avec l'ONUCI et toutes les parties prenantes à la sécurisation du processus électoral, afin de garantir à tous les candidats, le droit et la liberté de battre campagne, et à tous les électeurs, le droit et la liberté de vote.

Je voudrais enfin donner l'assurance à chacune et à chacun des candidats, que la Commission Electorale Indépendante restera fidèle à ses engagements légaux d'arbitre impartial, juste et vigilant de la compétition qui s'ouvrira **dès 0 heure ce soir.**

**Bonne chance à toutes et à tous.**

**Je vous remercie**

**Youssouf BAKAYOKO**

Président de la Commission  
Electorale Indépendante

